



SN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2014

1. Communauté de Communes du Grand Pic St Loup : modification des statuts

Le conseil municipal décide la modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup afin de, notamment, pouvoir conclure des conventions pour le transport des élèves des classes maternelles et élémentaires pour les activités d'apprentissage de la natation

2. Création d'une maison de la petite enfance : demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault

Il sera demandé au Conseil Général de l'Hérault une aide financière du plus haut montant possible pour la création au sein de la maison de la petite enfance d'une structure multi-accueil des jeunes enfants d'une capacité de 60 places.

3. Création d'une maison de la petite enfance : autorisation de signature de conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocation Familiale

Monsieur le Maire est autorisé à signer avec la Caisses d'Allocations Familiales les conventions d'objectifs et de financement relatives au versement d'une aide de 148 289 € pour la création d'un Relais des Assistants Maternels et d'une aide de 460 800 € pour la création d'un multi accueil de 60 places.

4. Acquisition de matériel événementiel – Fonds de concours alloué par la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup

Le conseil municipal accepte le principe de soutien financier de la communauté de Communes du Grand Pic St Loup pour l'acquisition de matériel événementiel sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 6 063,63 €

5. Personnel territorial – contrat d'assurance des risques statutaires

Le conseil décide de charger le CDG 34 de lancer une procédure de marché public en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances, pour les agents affiliés ou non à la CNRACL, auprès d'une entreprise d'assurance agréée. La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

6. Personnel territorial – convention d'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion de l'Hérault – modification du taux de cotisation annuelle

L'avenant financier à la convention d'adhésion au service prévention – pôle médecine préventive du CDG 34 qui prend effet le 1^{er} janvier 2014 est adopté

7. Personnel territorial – mise à jour des taux de promotion pour les avancements de grade

Le nouveau tableau des taux de promotion pour les avancements de grade dans la collectivité, tenant compte de la réorganisation des carrières de la catégorie B, est adopté

8. Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE MAIRE

Georges VINCENT